

Déclaration liminaire commune CAPL N° 1 du 8 novembre 2019

Mme la Présidente,

Nous sommes réunis aujourd'hui en CAP locale afin d'étudier les possibilités de promotion pour nos collègues cadres B qui postulent au grade d'inspecteur des finances publiques.

Or, les propositions de la DG sont tellement faibles que l'on se demande si cela ne donne pas aux candidats le faux espoir que leurs mérites seront un jour reconnus.

On pourrait en outre, s'interroger sur la nature des critères permettant de déterminer quel candidat va bénéficier d'un changement de grade et quel autre devra passer son tour alors que leurs mérites sont équivalents et qu'ils remplissent les mêmes conditions pour être promus. Ne devrait-on pas s'interroger également sur l'équité de ce procédé ?

En réalité, on peut craindre qu'il s'agisse d'un système qui à terme se révélera contre-productif.

Un nombre de places offertes aux concours internes qui se réduit, des propositions d'avancement par liste d'aptitude réduites à peau de chagrin. Comment nos collègues aujourd'hui peuvent-ils espérer construire une carrière désormais à la DGFIP ?

Mme la Présidente, nous aimerions que vous nous disiez ce que vous en pensez.

Quoi qu'il en soit, la CFDT DGFIP et la CFTC DGFIP soucieuses de sauvegarder l'avenir et le bien-être des agents des finances publiques, ne peuvent cautionner leur dévalorisation.

Nous demandons l'annexion de cette liminaire au PV de cette CAPL.